



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Reboot Plus

numéro de la version GHS 1.0.

Date d'établissement. 2022-01-19.

RUBRIQUE 1: Identification

- 1.1 Identificateur de produit**
Marque commerciale Reboot Plus
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Utilisations identifiées pertinentes Polymeric automobile paint sealant
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
B&B Blending, LLC
10963 Leroy Drive
Northglenn
CO 80233
Etats-Unis
- téléphone
1.800.875.6320, 1.303.289.6320
e-mail: info@bbblending.com
site web
bbblending.com
e-mail (personne compétente) Btirrell@bbblending.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence**
Service d'information d'urgence USA 1.800.535.5053, INTL 1.352.323.3500
24 hour emergency number

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange**
Classification selon SGH
Ce mélange ne répond pas aux critères de classification.
- 2.2 Éléments d'étiquetage**
Étiquetage
non requis
- 2.3 Autres dangers**
sans importance

RUBRIQUE 3: Composition/information sur les ingrédients

- 3.1 Substances**
Non pertinent (mélange).

- 3.2 Mélanges**
Description du mélange

Composants dangereux selon SGH				
Nom de la substance	Identificateur	%M	Classification selon SGH	Notes
1-butoxypropan-2-ol	No CAS 5131-66-8	< 3	Flam. Liq. 4 / H227 Skin Irrit. 2 / H315 Eye Irrit. 2 / H319	
Cyclosilazanes, di-Me, Me Hydrogen, polymers with di-Me, Me hydrogen silazanes, and 2,4-TDI	No CAS trade secret	< 0.6	Flam. Liq. 2 / H225 Acute Tox. 4 / H302 Skin Irrit. 2 / H315	



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Reboot Plus

numéro de la version GHS 1.0.

Date d'établissement. 2022-01-19.

Composants dangereux selon SGH				
Nom de la substance	Identificateur	%M	Classification selon SGH	Notes
octamethylcyclotetrasiloxane	No CAS 556-67-2	<0.1	Flam. Liq. 3 / H226 Repr. 2 / H361f	PBT vPvB
tetra(trimethylsiloxy)silane	No CAS 3555-47-3	<0.07	Flam. Liq. 4 / H227 Skin Irrit. 2 / H315 Eye Irrit. 2 / H319	
1-Dodecene	No CAS 112-41-4	<0.06	Flam. Liq. 2 / H225 Asp. Tox. 1 / H304	
méthanol	No CAS 67-56-1	<0.003	Flam. Liq. 2 / H225 Acute Tox. 4 / H302 Acute Tox. 3 / H311 Acute Tox. 3 / H331 STOT SE 1 / H370	

Notes

PBT: La substance a été identifiée comme PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)
vPvB: La substance a été identifiée comme vPvB (très persistante et très bioaccumulable)

Composants dangereux

This table, if present, includes all GHS classified ingredients present above their cut-off limits, even if the finished product is not classified as hazardous by GHS.

Aucune. This mixture contains no GHS classified materials above their cut-off values.

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

This table, if present, includes all GHS classified ingredients present above their cut-off limits, even if the finished product is not classified as hazardous by GHS.

RUBRIQUE 4: Premiers soins

4.1 Description des premiers secours

Notes générales

Ne pas laisser la personne concernée sans surveillance. Éloigner la victime de la zone de danger. Tenir la personne concernée tranquille, au chaud et couvert. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, mettre en position latérale de sécurité et ne rien administrer par la bouche.

Après inhalation

En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt de respiration, envoyer immédiatement chercher un médecin et ordonner les premiers secours. Fournir de l'air frais.

Après contact cutané

Laver abondamment à l'eau et au savon.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Après ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Jusqu'à présent pas de symptômes et effets connus.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux
(RPD)

Reboot Plus

numéro de la version GHS 1.0.

Date d'établissement. 2022-01-19.

RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

L'eau pulvérisée. Poudre BC. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à pleine puissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Oxydes azotés (NO_x).

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement. Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. Collecter l'eau d'extinction contaminée séparément. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Mettre les personnes à l'abri.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Retenir et éliminer l'eau de lavage contaminé.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils concernant le nettoyage d'un déversement

Essuyer avec une matière absorbante (p. ex. chiffon, toison). recueillir le produit répandu
sciure de bois
kieselguhr (diatomite)
sable
liant universel

Méthodes de confinement

Utilisation des matériaux adsorbants.

Toute autre information concernant les déversements et les dispersions

Placer dans un récipient approprié pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5. Équipement de protection individuel: voir rubrique 8. Matières incompatibles: voir rubrique 10. Considérations relatives à l'élimination: voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manutention et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations

Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières

Utilisation d'une ventilation locale et générale. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Reboot Plus

numéro de la version GHS 1.0.

Date d'établissement. 2022-01-19.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Lavez les mains après chaque utilisation. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlevez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Ne conservez jamais des aliments ou des boissons à proximité de produits chimiques. Ne placez jamais des produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour la nourriture ou la boisson. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Maîtriser les effets

Protéger contre l'exposition externe tel(s) que

gel

Règle générale

Ne pas utiliser pour l'injection ou vaporisation.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir rubrique 16 pour une vue d'ensemble générale.

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail)											
Pays	Nom de l'agent	No CAS	Identificateur	VME [ppm]	VME [mg/m ³]	VLCT [ppm]	VLCT [mg/m ³]	VP [ppm]	VP [mg/m ³]	Mention	Source
CA	méthanol	67-56-1	OEL (BC)	200		250				H	"BC Regulation"
CA	méthanol (alcool méthylique)	67-56-1	OEL (AB)	200	262	250	328			H	OHS Code
CA	alcool méthylique	67-56-1	PEV/VEA	200	262	250	328			H	Regulation OHS

Mention

H Absorbed through the skin

VLCT Valeur limite court terme (limite d'exposition à court terme): valeur limite au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition et qui se rapporte à une période de quinze minutes (sauf indication contraire)

VME Valeur limite de moyenne d'exposition (limite d'exposition à long terme): mesuré ou calculé par rapport à une période de référence de huit heures, moyenne pondérée dans le temps (sauf indication contraire)

VP Valeur plafond au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition (ceiling value)

DNEL pertinents des composants du mélange						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Objectif de protection, voie d'exposition	Utilisé dans	Durée d'exposition
1-butoxypropan-2-ol	5131-66-8	DNEL	44 mg/kg	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
1-butoxypropan-2-ol	5131-66-8	DNEL	270.5 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
octamethylcyclotetra-siloxane	556-67-2	DNEL	73 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques

Reboot Plus

numéro de la version GHS 1.0.

Date d'établissement. 2022-01-19.

DNEL pertinents des composants du mélange						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Objectif de protection, voie d'exposition	Utilisé dans	Durée d'exposition
octamethylcyclotetra-siloxane	556-67-2	DNEL	73 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	aiguë - effets systémiques
octamethylcyclotetra-siloxane	556-67-2	DNEL	73 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets locaux
octamethylcyclotetra-siloxane	556-67-2	DNEL	73 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	aiguë - effets locaux
méthanol	67-56-1	DNEL	130 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
méthanol	67-56-1	DNEL	130 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	aiguë - effets systémiques
méthanol	67-56-1	DNEL	130 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets locaux
méthanol	67-56-1	DNEL	130 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	aiguë - effets locaux
méthanol	67-56-1	DNEL	20 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
méthanol	67-56-1	DNEL	20 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	aiguë - effets systémiques

PNEC pertinents des composants du mélange						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Organisme	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
1-butoxypropan-2-ol	5131-66-8	PNEC	0.525 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
1-butoxypropan-2-ol	5131-66-8	PNEC	0.0525 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
1-butoxypropan-2-ol	5131-66-8	PNEC	10 mg/l	micro-organismes	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
1-butoxypropan-2-ol	5131-66-8	PNEC	2.36 mg/kg	organismes benthiques	sédiments	court terme (cas isolé)
1-butoxypropan-2-ol	5131-66-8	PNEC	0.16 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)
1-butoxypropan-2-ol	5131-66-8	PNEC	5.25 mg/l	organismes aquatiques	eau	rejets discontinus
1-butoxypropan-2-ol	5131-66-8	PNEC	0.236 mg/kg	organismes pélagiques	sédiments	court terme (cas isolé)
octamethylcyclotetra-siloxane	556-67-2	PNEC	10 mg/l	micro-organismes	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
octamethylcyclotetra-siloxane	556-67-2	PNEC	0.059 mg/kg	organismes pélagiques	sédiments	court terme (cas isolé)



Fiche de Données de Sécurité
selon Règlement sur les produits dangereux
(RPD)

Reboot Plus

numéro de la version GHS 1.0.

Date d'établissement. 2022-01-19.

PNEC pertinents des composants du mélange						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Organisme	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
octamethylcyclotetra-siloxane	556-67-2	PNEC	1.7 mg/kg	prédateurs (importants)	eau	court terme (cas isolé)
octamethylcyclotetra-siloxane	556-67-2	PNEC	0.44 µg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
octamethylcyclotetra-siloxane	556-67-2	PNEC	0.044 µg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
octamethylcyclotetra-siloxane	556-67-2	PNEC	10 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
octamethylcyclotetra-siloxane	556-67-2	PNEC	3 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
octamethylcyclotetra-siloxane	556-67-2	PNEC	0.3 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
octamethylcyclotetra-siloxane	556-67-2	PNEC	0.59 mg/kg	organismes benthiques	sédiments	court terme (cas isolé)
octamethylcyclotetra-siloxane	556-67-2	PNEC	0.16 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)
1-Dodecene	112-41-4	PNEC	0.001 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
1-Dodecene	112-41-4	PNEC	0.001 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
1-Dodecene	112-41-4	PNEC	9.87 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
1-Dodecene	112-41-4	PNEC	9.87 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
1-Dodecene	112-41-4	PNEC	1.97 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)
méthanol	67-56-1	PNEC	100 mg/l	micro-organismes	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
méthanol	67-56-1	PNEC	77 mg/kg	organismes benthiques	sédiments	court terme (cas isolé)
méthanol	67-56-1	PNEC	7.7 mg/kg	organismes pélagiques	sédiments	court terme (cas isolé)
méthanol	67-56-1	PNEC	1,540 mg/l	organismes aquatiques	eau	rejets discontinus
méthanol	67-56-1	PNEC	20.8 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
méthanol	67-56-1	PNEC	2.08 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
méthanol	67-56-1	PNEC	100 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
méthanol	67-56-1	PNEC	77 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Reboot Plus

numéro de la version GHS 1.0.

Date d'établissement. 2022-01-19.

PNEC pertinents des composants du mélange						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Organisme	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
méthanol	67-56-1	PNEC	7.7 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
méthanol	67-56-1	PNEC	100 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Ventilation générale.

Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection de la peau

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Un gant de protection contre les substances chimiques selon la norme EN 374 est approprié. Avant usage vérifier l'étanchéité/l'imperméabilité. En cas de réutilisation des gants, bien nettoyer avant de les enlever puis bien aérer. Pour un usage spécial il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection indiqué plus haut contre les produits chimiques avec le fournisseur de ces gants.

Mesures de protection diverse

Faire des périodes de récupération pour la régénération de la peau. Une protection de la peau (crèmes barrières/pommades) est recommandée. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique	Liquide
Couleur	Off-white
Particule	Non pertinent Liquide
Odeur	Caractéristique

Autres paramètres de sécurité

(Valeur de) pH	7 - 8 (25 °C)
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100 °C
Point d'éclair	Non déterminé



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux
(RPD)

Reboot Plus

numéro de la version GHS 1.0.

Date d'établissement. 2022-01-19.

Taux d'évaporation	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	Non pertinent Fluide
Pression de vapeur	31.69 hPa à 25 °C
Densité	1.03 – 1.04 g/cm ³ à 25 °C
Densité de vapeur	Cette information n'est pas disponible
Solubilité(s)	Non déterminé
Coefficient de partage	
- n-octanol/eau (log KOW)	Cette information n'est pas disponible
Température d'auto-inflammabilité	Non déterminé
Viscosité	Non déterminé
Propriétés explosives	Pas explosif SGH des Nations unies, annexe 4
Propriétés comburantes	Aucune
9.2 Autres informations	Il n'y a aucune information additionnelle

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Concernant l'incompatibilité: voir en bas "Conditions à éviter" et " Matières incompatibles".

10.2 Stabilité chimique

Le matériau est stable dans les conditions ambiantes normales et prévisibles de stockage et de manipulation, en ce qui concerne la température et la pression.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4 Conditions à éviter

Il n'y a aucune condition particulière connue qui devrait être évitée.

10.5 Matières incompatibles

Il n'y a aucune information additionnelle.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux que l'on peut raisonnablement prévoir à la suite de l'utilisation, du stockage, du déversement et de l'échauffement, ne sont pas connus. Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.



Fiche de Données de Sécurité
selon Règlement sur les produits dangereux
(RPD)

Reboot Plus

numéro de la version GHS 1.0.

Date d'établissement. 2022-01-19.

RUBRIQUE 11: Données toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Il n'existe pas de données d'essai sur le mélange comme tel.

Procédure de classification

La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Classification selon SGH

Ce mélange ne répond pas aux critères de classification.

Toxicité aiguë

N'est pas classé comme toxicité aiguë.

Estimation de la toxicité aiguë (ETA) de composants du mélange			
Nom de la substance	No CAS	Voie d'exposition	ETA
Cyclosilazanes, di-Me, Me Hydrogen, polymers with di-Me, Me hydrogen silazanes, and 2,4-TDI	trade secret	oral	500 mg/kg
méthanol	67-56-1	oral	1,187 mg/kg
méthanol	67-56-1	inhalation: gaz	700 ppmV/4h
méthanol	67-56-1	inhalation: poussières/ brouillard	0.5 mg/l/4h

Corrosion/irritation cutanée

N'est pas classé comme corrosif ou irritant pour la peau.

Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux

N'est pas classé comme causant des lésions graves aux yeux ou comme irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas classé comme sensibilisant respiratoire ou sensibilisant cutané.

Mutagénicité sur cellules germinales

N'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales.

Cancérogénicité

N'est pas classé comme cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).

Danger en cas d'aspiration

N'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Reboot Plus

numéro de la version GHS 1.0.

Date d'établissement. 2022-01-19.

RUBRIQUE 12: Données écologiques

- 12.1 Toxicité**
- 12.2 Persistance et dégradabilité**
Des données ne sont pas disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation**
La substance est considérée comme très bioaccumulable.
- 12.4 Mobilité dans le sol**
Des données ne sont pas disponibles.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
Des données ne sont pas disponibles.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Aucun des composants n'est énuméré.
- 12.7 Autres effets néfastes**
Des données ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 13: Données sur l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets**
Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées
Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
- Traitement des déchets des conteneurs/emballages**
Des emballages complètement vides peuvent être recyclés. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.
- Remarques**
Veuillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente. Les déchets sont à trier selon les catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|--|---|
| 14.1 Numéro ONU | Non soumis aux règlements sur le transport |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | Non pertinent |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | Pas attribué |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non pertinent |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Il n'y a aucune information additionnelle. |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC | Le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu. |



Fiche de Données de Sécurité
selon Règlement sur les produits dangereux
(RPD)

Reboot Plus

numéro de la version GHS 1.0.

Date d'établissement. 2022-01-19.

14.8 Informations pour chacun des règlements types des Nations unies

Informations relatives au transport Règlements nationales Informations supplémentaires (UN RTDG)

Non soumis aux règlements sur le transport. RTMD de l'ONU

Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) Informations supplémentaires

Non soumis à l'IMDG.

Organisation de l'aviation civile internationale (OACI-IATA/DGR) Informations supplémentaires

Non soumis à l'OACI-IATA.

RUBRIQUE 15: Informations sur la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales (États-Unis)

Superfund Amendment and Reauthorization Act (SARA TITLE III)

The List of Extremely Hazardous Substances and Their Threshold Planning Quantities (EPCRA Section 302, 304)

aucun des composants n'est énuméré

Specific Toxic Chemical Listings (EPCRA Section 313)

Toxics Release Inventory			
Nom de la substance	No CAS	Remarques	Effective date
méthanol	67-56-1		1986-12-31

Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act (CERCLA)

List of Hazardous Substances and Reportable Quantities (CERCLA section 102a) (40 CFR 302.4)

Nom de la substance	No CAS	Remarques	Statutory code	Final RQ pounds (Kg)
méthanol	67-56-1		3 4	5000 (2270)

Légende

3 "3" indicates that the source is section 112 of the Clean Air Act

4 "4" indicates that the source is section 3001 of the Resource Conservation and Recovery Act (RCRA)

Clean Air Act

aucun des composants n'est énuméré

Right to Know Hazardous Substance List

Toxic or Hazardous Substance List (MA-TURA)

Nom de la substance	No CAS	DEP CODE	PBT / HHS / LHS	PBT / HHS Threshold	De Minimis Concentration Threshold
méthanol	67-56-1				1.0 %



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Reboot Plus

numéro de la version GHS 1.0.

Date d'établissement. 2022-01-19.

Hazardous Substance List (NJ-RTK)

Nom de la substance	No CAS	Remarques	Classifications
méthanol	67-56-1		TE F3

Légende

F3 Flammable - Third Degree
TE Tératogène

Hazardous Substance List (RI-RTK)

Nom de la substance	No CAS	Références
méthanol	67-56-1	T, F

Légende

F Flammability (NFPA®)
T Toxicité (ACGIH®)

California Environmental Protection Agency (Cal/EPA): Proposition 65 - Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986

Proposition 65 List of chemicals				
Nom selon l'inventaire	No CAS	%M	Remarques	Type of the toxicity
méthanol	67-56-1	0.0001798		developmental

Teneur en COV

Regulated Volatile Organic Compounds (VOC-EPA) 0.2323 %

Regulated Volatile Organic Compounds (VOC-Cal ARB) 0.2323 %

Orientations disponibles spécifiques au niveau de l'industrie ou du secteur

NPCA-HMIS® III

Hazardous Materials Identification System (système d'identification des matières dangereuses). American Coatings Association (association américaine des fabricants de revêtements).

Catégorie	Évaluation	Description
Chronic	/	none
Health	0	no significant risk to health
Flammability	0	material that will not burn under typical fire conditions
Physical hazard	0	material that is normally stable, even under fire conditions, and will not react with water, polymerize, decompose, condense, or self-react. Non-explosive
Personal protection	-	

NFPA® 704

Système normalisé d'identification des dangers présentés par des substances en vue des interventions d'urgence.



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Reboot Plus

numéro de la version GHS 1.0.

Date d'établissement. 2022-01-19.

Catégorie	Degré de danger	Description
Flammability	1	material that must be preheated before ignition can occur
Health	0	material that, under emergency conditions, would offer no hazard beyond that of ordinary combustible material
Instability	0	material that is normally stable, even under fire conditions
Special hazard		

Réglementations nationales(Canada)

Liste intérieure des substances (LIS)

Tous les composants sont énumérés.

Inventaires nationaux

Pays	Inventaire	Status
CA	DSL	tous les composants sont énumérés
EU	REACH Reg.	les composants ne sont pas tous énumérés
US	TSCA	les composants ne sont pas tous énumérés
AU	AICS	les composants ne sont pas tous énumérés
CN	IECSC	les composants ne sont pas tous énumérés
EU	ECSI	les composants ne sont pas tous énumérés
JP	CSCL-ENCS	les composants ne sont pas tous énumérés
JP	ISHA-ENCS	les composants ne sont pas tous énumérés
KR	KECI	les composants ne sont pas tous énumérés
MX	INSQ	les composants ne sont pas tous énumérés
NZ	NZIoC	les composants ne sont pas tous énumérés
PH	PICCS	les composants ne sont pas tous énumérés
TR	CICR	les composants ne sont pas tous énumérés
TW	TCSI	les composants ne sont pas tous énumérés

Légende

AICS	Australian Inventory of Chemical Substances
CICR	Chemical Inventory and Control Regulation
CSCL-ENCS	List of Existing and New Chemical Substances (CSCL-ENCS)
DSL	Liste intérieure des substances (LIS)
ECSI	CE inventaire de substances (EINECS, ELINCS, NLP)
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China
INSQ	National Inventory of Chemical Substances
ISHA-ENCS	Inventory of Existing and New Chemical Substances (ISHA-ENCS)
KECI	Korea Existing Chemicals Inventory
NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals
PICCS	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
REACH Reg.	Substances enregistrées REACH
TCSI	Taiwan Chemical Substance Inventory
TSCA	Toxic Substance Control Act

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des évaluations de la sécurité chimique pour cette substance dans ce mélange n'ont pas été effectuées.



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Reboot Plus

numéro de la version GHS 1.0.

Date d'établissement. 2022-01-19.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indication des modifications (fiche révisée de données de sécurité)

Alignement sur le règlement. Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals ("Purple book").

Restructuration: rubrique 9, rubrique 14

Abréviations et acronymes

Abr.	Description des abréviations utilisées
"BC Regulation"	OHS Regulation: Section 5.48 (British Columbia)
ACGIH®	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
Acute Tox.	Toxicité aiguë
Asp. Tox.	Danger en cas d'aspiration
Cal ARB	California Air Resources Board
CAS	Chemical Abstracts Service (numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service. Identifiant numérique unique n'ayant aucune signification chimique)
COV	Composés Organiques Volatils
DEP CODE	Department of Environmental Protection Code
DGR	Dangerous Goods Regulations (règlement sur les transports des marchandises dangereuses - voir IATA/DGR)
DNEL	Derived No-Effect Level (dose dérivée sans effet)
EINECS	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes)
ELINCS	European List of Notified Chemical Substances (liste européenne des substances chimiques notifiées)
EPA	Environmental Protection Agency (agence de protection de l'environnement des États-Unis). C'est une agence indépendante du gouvernement américain. Sa mission est de protéger la santé humaine et de sauvegarder les éléments naturels
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
Eye Dam.	Causant des lésions oculaires graves
Eye Irrit.	Irritant oculaire
Flam. Liq.	Liquide inflammable
HHS	Higher hazard substance
IATA	Association Internationale du Transport Aérien
IATA/DGR	Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien)
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code (code maritime international des marchandises dangereuses)
LHS	Lower hazard substance
MARPOL	La convention internationale concernant la pollution de la mer (abrev. de "Marine Pollutant")
NFPA®	National Fire Protection Association (États-Unis)
NLP	No-Longer Polymer (ne figure plus sur la liste des polymères)
NPCA-HMIS® III	National Paint and Coatings Association: Hazardous Materials Identification System - HMIS® III, Third Edition
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Reboot Plus

numéro de la version GHS 1.0.

Date d'établissement. 2022-01-19.

Abr.	Description des abréviations utilisées
OHS Code	Occupational Health and Safety Code: Occupational exposure limits for chemical substances (Alberta)
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Predicted No-Effect Concentration (concentration prédite sans effet)
ppm	Parties par million
Regulation OHS	Règlement sur la santé et la sécurité du travail: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air (Québec)
Repr.	Toxicité pour la reproduction
RTECS	Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (base de données de NIOSH avec des informations toxicologiques)
RTMD de l'ONU	Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses
SGH	"Système Général Harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations unies
Skin Corr.	Corrosif pour la peau
Skin Irrit.	Irritant pour la peau
STOT SE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
VLCT	Valeur limite court terme
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition
VOC	Composés Organiques Volatils
VP	Valeur plafond
vPvB	Very Persistent and very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable)

Principales références bibliographiques et sources de données

Règlement sur les produits dangereux (RPD).

Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses. Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).

Procédure de classification

Propriétés physiques et chimiques. La classification est fondée sur un mélange testé.

Dangers pour la santé. Dangers pour l'environnement. La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans la rubrique 2 et 3)

Code	Texte
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H227	Liquide combustible.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.



**Fiche de Données de
Sécurité**
selon Règlement sur les produits dangereux
(RPD)

Reboot Plus

numéro de la version GHS 1.0.

Date d'établissement. 2022-01-19.

Code	Texte
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Clause de non-responsabilité

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette FDS a été élaborée exclusivement pour ce produit et est exclusivement destinée à ce produit.